

Centre Communal d'Action Sociale de WAVRANS SUR L'AA

Procès verbal de la Séance du Conseil d'Administration
en date du **30 NOVEMBRE 2021**

Présidence : Monsieur Julien DELANNOY, Président

Présents : ANNE Fernande, ANSEL Christine, CHOCHOY Gérard, COQUEMPOT Anne-Marie, CUEGNET Chantal, DELANNOY Julien, DELOBEL Laurence, DUMONT Philippe, FOUACHE Séverine, LEFEBVRE Bernard, LEFEBVRE Muriel, NORMAND Claudine, RAIMOND David, THUILLIEZ Michel.

Absentes excusées : BOIN Eveline, BOURGEOIS Edwige, CAPELLE Fabienne.

La Commission Administrative

La Commission administrative adopte à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion.

Secours Noël 2021

Monsieur le Président rappelle qu'un secours peut être octroyé aux familles dans le besoin qui en font la demande à l'occasion des fêtes de fin d'année, ce sous conditions de revenus (délibération 003/2020 du 25 juin 2020).

Trois demandes de secours aux familles ont été présentées pour Noël 2021. Monsieur le Président en expose les détails. Les membres du CCAS décident à l'unanimité :

- Le premier foyer reçoit un bon viande de 60.00 euros et un bon alimentation de 51.00 euros.
- Le second foyer reçoit un bon viande de 43.00 euros et un bon alimentation de 36.00 euros

Le secours de Noël est refusé au troisième foyer qui ne remplit pas les conditions de ressources.

Secours jeunes demandeurs d'emploi

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'aucune demande n'a été présentée.

Colis des aînés 2021

Une présentation du nombre des colis à distribuer et de leurs coûts est effectuée.

Monsieur le Président informe l'assemblée que la distribution des colis simples et doubles sera effectuée le mardi 21 décembre 2021 durant l'après-midi.

Certains secteurs viendront récupérer leurs colis salle Josse Heumez à 13h00, les autres à 13h30 pour faciliter l'assemblage des colis.

Mesdames ANSEL, DELOBEL, FOUACHE, LEFEBVRE, NORMAND et Messieurs LEFEBVRE et THUILLIEZ proposent d'apporter leur aide pour la confection des colis.

Les aînés seront prévenus de la date de distribution via un courrier que les membres du CCAS tâcherons de leur distribuer à partir du 10 décembre.

Comme en 2020, les membres du CCAS n'entreront dans le domicile des administrés ni lors de la distribution de ces courriers ni lors de la remise des colis, cette-dernière devra se faire à la porte du domicile.

Du gel et des masques seront donnés aux membres du CCAS pour prendre un maximum de précaution.

Les colis des personnes placées et hospitalisées seront distribués par Madame COQUEMPOT Anne-Marie, Monsieur DELANNOY Julien, Madame LEFEBVRE Muriel et Monsieur THUILLIEZ Michel.

Fait à Wavrans sur l'Aa, le 02 décembre 2021

Le Président,

Julien DELANNOY

